

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PERCEPTION

DIRECTION FINACO

Votre personne de contact :

Analyse financière et contractants

Tél. : 02 509 20 61

Courriel : dg2-sectionattestations@onss.fgov.be

EXCEPTION - EXCEPTION SCRL

Avenue de la Chasse 195

1040 Etterbeek

A rappeler dans toute correspondance :

Numéro d'entreprise : 430.597.846

Nos références : DG II/2C03/27800GEZX9VTZ-1

Bruxelles, le 01/08/2023

Votre lettre du : 01/08/2023

Vos références :

Annexe(s) :

Objet : **ATTESTATION DE DETTES.**

ATTENTION : Cette attestation ne peut pas être utilisée dans le cadre d'une participation à un marché public ni dans le cadre d'une cession de fonds de commerce.

Madame, Monsieur,

L'Office National de Sécurité Sociale atteste que, d'après les écritures enregistrées à la date du 28/07/2023 et sur base des cotisations à déclarer jusqu'au 1er trimestre 2023 inclus, l'employeur n'a pas de dette en cotisations.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Digitally signed by